

COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par abréviation « BMCI », société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.327.928.600 Dirhams, dont le siège est à Casablanca, au 26 Place des Nations Unies, s'est tenue le jeudi 21 juin 2018 à 9 heures à l'Hôtel Sheraton, à Casablanca, sous la présidence de Monsieur Jaouad HAMRI, Président du Conseil de Surveillance à l'effet d'approuver les comptes clos au 31 décembre 2017 et les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2017, publiés dans le journal d'annonces légales, « Le Matin » du 20 mars 2018 et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal d'annonces légales « Le Matin » du 19 mai 2018, ont toutes été approuvées, sans aucune modification.

Jaouad HAMRI

Président du Conseil de surveillance

COMMUNIQUÉ



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change